

Vous vous déplacez avec votre VR?

		GlobeTrotter <i>Plus</i>	GlobeTrotter <i>Flex</i>	Votre assureur actuel
Chapitre A	Limite de responsabilité civile	2 000 000 \$	2 000 000 \$	<input type="checkbox"/>
Chapitre B	Protections en cas de dommages au véhicule assuré : B1 - Tous risques (incluant B2 et B3) B2 - Collision ou versement B3 - Accidents sans collision ni versement	Inclus Non dispo Non dispo	Non dispo Option Option	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
F.A.Q.43D	Indemnisation sans dépréciation pour un VR âgé de 7 ans et moins	Inclus	Option	<input type="checkbox"/>
Avenants spéciaux	Effets personnels couverts en valeur à neuf Frais supplémentaires d'urgence (hôtel, repas, transport) Frais de rapatriement caravane tractée en cas de perte totale véhicule automobile tractant Usage hors Québec sans surprime	10 000 \$ 3 000 \$ 8 000 \$ 180 jours	Option Option Option 30 jours	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
F.A.Q.33	Assistance routière SUR ^{Plus} et service d'assistance Elite (juridique, santé et voyage)	Inclus	Option	<input type="checkbox"/>
F.A.Q.34	Assurance de personnes (indemnités de décès 15 000 \$ / frais médicaux 2 000 \$)	Inclus	Option	<input type="checkbox"/>
Autres garanties	Blessure à un animal de compagnie (frais de vétérinaire) Modification, réparation ou remplacement de serrures (jusqu'à 250 \$) 48 heures gratuites d'assurance voyage	1 000 \$ Inclus Inclus	1 000 \$ Inclus Non dispo	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
F.A.Q.27	Responsabilité civile du fait de dommages causés à des véhicules dont l'assuré désigné n'est pas propriétaire (permet de louer un véhicule de tourisme ou un VR d'une limite de 75 000 \$)	Inclus	Non dispo	<input type="checkbox"/>
F.A.Q.2	Conduite de véhicules dont l'assuré désigné n'est pas propriétaire	Inclus	Non dispo	<input type="checkbox"/>
RABAIS	Membre FQCC (15 %), cours de conduite FQCC, système de prévention contre le vol, pluralité de contrats auto et habitation groupe Aviva, crédit prime séjour Mexique	Si applicable	Si applicable	<input type="checkbox"/>

Vous vivez en permanence dans votre VR?



UNIQUE SUR
LE MARCHÉ

Le produit Nomade est une assurance responsabilité pour le caravanier qui vit en permanence dans son VR et qui n'a pas de domicile fixe. En plus de la responsabilité civile des particuliers, il est possible d'assurer les biens transportés ainsi que les biens entreposés de façon simple et rapide.

- Limite de responsabilité civile des particuliers jusqu'à 2 000 000 \$ partout dans le monde.
- Les biens sont assurables par tranche de 5 000 \$.